

Le Directeur général de Bordeaux INP

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-1 et L. 717-1 ;

Vu le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 4, 5 et 6 ;

Vu l'arrêté de la ministre chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;

Vu l'arrêté de la ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche du 25 septembre 2013 modifié portant création des instituts et écoles internes des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant de la tutelle exclusive du ministre chargé de l'enseignement supérieur, modifié par l'arrêté du 26 novembre 2024 ;

Vu le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment l'article 3 du Chapitre II – Section 1, l'article 7 du Chapitre II – Section 2 et le Chapitre V – Section 2 ;

Considérant l'avis de vacance de fonctions du directeur général de Bordeaux INP publié au Bulletin officiel n°18 du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 1^{er} mai 2025 ;

Considérant l'arrêté n°046/2025 du directeur général de Bordeaux INP en date du 10 juin 2025 portant organisation de la procédure de proposition de nomination du directeur général ou de la directrice générale de Bordeaux INP par le conseil d'administration de Bordeaux INP au ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Considérant l'arrêté n°047/2025 du directeur général de Bordeaux INP en date du 11 juin 2025 portant recevabilité des candidatures pour la procédure de proposition de nomination du directeur général ou de la directrice générale de Bordeaux INP par le conseil d'administration de Bordeaux INP au ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

ARRÊTE

Article 1^{er} – Objet de la consultation

L'article 1^{er} de l'arrêté n°047/2025 susvisé est modifié comme suit :

« Sont déclarées recevables les candidatures suivantes pour la fonction de directeur général ou de directrice générale de Bordeaux INP :

- **M.BARCHIESI Dominique ;**
- M. FERRE Guillaume ;
- Mme GOSSE Isabelle. »

Article 2 – Exécution

La directrice générale des services de Bordeaux INP est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 – Publicité

Le présent arrêté est transmis au recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des universités.

Il est publié par voie d'affichage dans les locaux des services généraux de Bordeaux INP. Il fait l'objet d'une publicité sur le site internet de Bordeaux INP.

Fait à Talence,

Marc PHALIPPOU,

Directeur général de Bordeaux INP